

Ontario Public Drug Programs

Avis de l'administrateur en chef : Financement de Grastofil (filgrastim) en vertu du PMO

Le 21 décembre 2016

À compter du **22 décembre 2016**, Grastofil (filgrastim) sera financé en vertu du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les bénéficiaires admissibles au PMO afin de prévenir et de traiter la neutropénie associée à la chimiothérapie. Les dosages et numéros d'identification de médicament (DIN) suivants seront ajoutés au formulaire :

- Seringue préremplie à 300 g/0,5 ml de Grastofil (filgrastim) – DIN : 02454548
- Seringue préremplie à 480 g/0,8 ml de Grastofil (filgrastim) – DIN : 02441489

Grastofil (filgrastim) est un produit biologique ultérieur (PBU) à Neupogen (filgrastim) qui a été approuvé par Santé Canada en décembre 2015. Il sera inscrit sur le formulaire du PMO/Index comparatif des médicaments (le formulaire) en vue d'un usage général.

Les prescripteurs devraient prescrire Grastofil (filgrastim) pour tous les débuts de régimes posologiques axés sur le filgrastim, et la décision de commencer un traitement avec Grastofil (filgrastim) devrait rester assujettie aux lignes directrices cliniques reconnues, y compris celles diffusées (en anglais) par Action Cancer Ontario au :

www.cancercare.on.ca/common/pages/UserFile.aspx?fileId=352101.

Neupogen (filgrastim) sera encore financé, pour le moment, pour les patients qui ont déjà commencé une thérapie avec ce médicament.

Les produits biologiques ultérieurs (PBU), aussi dits « biosimilaires » ou « successeurs », sont des produits biologiques semblables qui pourraient entrer sur le marché après l'expiration du brevet d'un produit biologique innovant. Ils sont comparables aux médicaments génériques.

Les PBU offrent une occasion importante d'accroître la rentabilité des médicaments biologiques, en plus de favoriser la viabilité et l'accessibilité des Programmes publics de médicaments de l'Ontario.

Pour informer davantage les fournisseurs de soins de santé et les patients, nous avons inclus un document comportant les questions les plus fréquemment posées (FAQ) auxquelles ils pourront se reporter.

Si vous avez besoin de précisions ou de réponses à des questions à ce sujet, veuillez nous écrire à PublicDrugPrgrms.moh@ontario.ca ou nous appeler aux coordonnées suivantes :

Pharmaciens – Service d'assistance du PMO, au 1 800 668-6641

Autres fournisseurs de soins de santé – Ligne INFO de ServiceOntario, au 1 866 532-3161 (ATS : 1 800 387-5559 ou 416 327-4282 à Toronto)